

Ralentissement de l'activité dans le secteur des transports

L'activité des transports de marchandises est ralentie en 2023. Le secteur connaît des difficultés de recrutement de conducteurs. Ces difficultés sont également présentes dans le secteur des transports de voyageurs. Le secteur aérien retrouve, quant à lui, un trafic d'un niveau légèrement supérieur à celui de 2019, avant la crise sanitaire.

Une dégradation de la conjoncture pour le transport de marchandises en 2023

Fin 2023, la région Centre-Val de Loire compte 2 100 entreprises inscrites aux registres des transporteurs publics routiers de marchandises et de voyageurs, chiffre restant quasi stable depuis 2 ans. Elles détiennent au total 26 000 titres de transport ► **figure 1**, soit potentiellement autant de véhicules exploités.

Le nombre de nouvelles inscriptions aux registres des transports baisse, pour retrouver un niveau proche de celui connu avant la crise sanitaire, traduisant l'impact d'un contexte économique toujours difficile sur ce secteur. L'année 2023 a été marquée par un ralentissement de l'activité, notamment pour ce qui concerne le transport de marchandises. Toutefois, le volume de titres de transport repart à la hausse en 2023.

La proportion d'entreprises en situation financière fragile au regard de la réglementation transports diminue légèrement (-1 point par rapport à fin 2022), mais reste supérieure au niveau d'avant la crise de la Covid.

Les difficultés de recrutement de conducteurs persistent, en transport de marchandises comme de voyageurs.

Le trafic aérien revient au niveau des années pré-Covid

En région Centre-Val de Loire, où l'aéroport de Tours Val de Loire assure la quasi-totalité des transports aériens de passagers, le trafic augmente de près de 17 % par rapport à 2022 et est légèrement supérieur à celui de 2019 (+5 %) ► **figure 2**. Ainsi 215 500 passagers sont recensés dans les aéroports de la région, quand ce nombre dépassait 204 000 en 2019. Ce nombre de passagers avait chuté à 51 000 en 2020, année marquée par l'épidémie de Covid et les nombreux confinements et limitations de déplacements. Ce rebond de la fréquentation est plus marqué que la reprise constatée au niveau national, où le trafic reste plus faible qu'en 2019 (-7,5 %).

Les volumes de fret aérien transportés en Centre-Val de Loire diminuent légèrement à 2 430 tonnes, soit 7 % de moins que l'an passé. Ils transitent par l'aéroport de Châteauroux-Centre, le seul de la région à exercer cette activité. ●

Aurélie Dubois, Julien Olivier (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire)

Encadré : Une stabilisation des immatriculations de véhicules

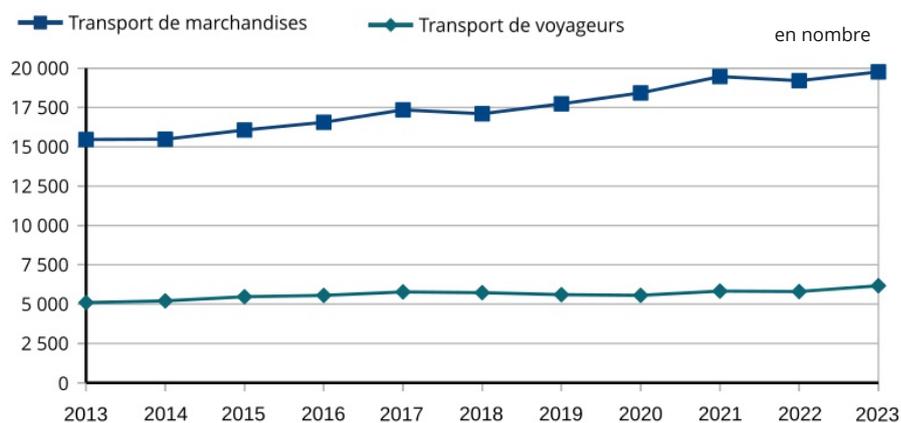
L'année 2023 est marquée par une augmentation des immatriculations de véhicules neufs en région Centre-Val de Loire (+15,1 %), légèrement plus importante que celle constatée au niveau national (+13,9 %).

Le nombre d'immatriculations en Centre-Val de Loire se rapproche de celui de 2020, en restant toutefois nettement en deçà des niveaux des années précédentes la crise sanitaire ► **figure 3**.

La part des véhicules particuliers électriques a connu une forte hausse ces dernières années et représente 17,8 % des immatriculations en Centre-Val de Loire en 2023 (16,7 % au niveau national). En 2020, ce chiffre n'était que de 7 % en Centre-Val de Loire (6,6 % au niveau national).

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, de prise en compte des enjeux de la transition écologique et des régimes d'aides financières en faveur des véhicules électriques.

► 1. Évolution du nombre de titres de transport

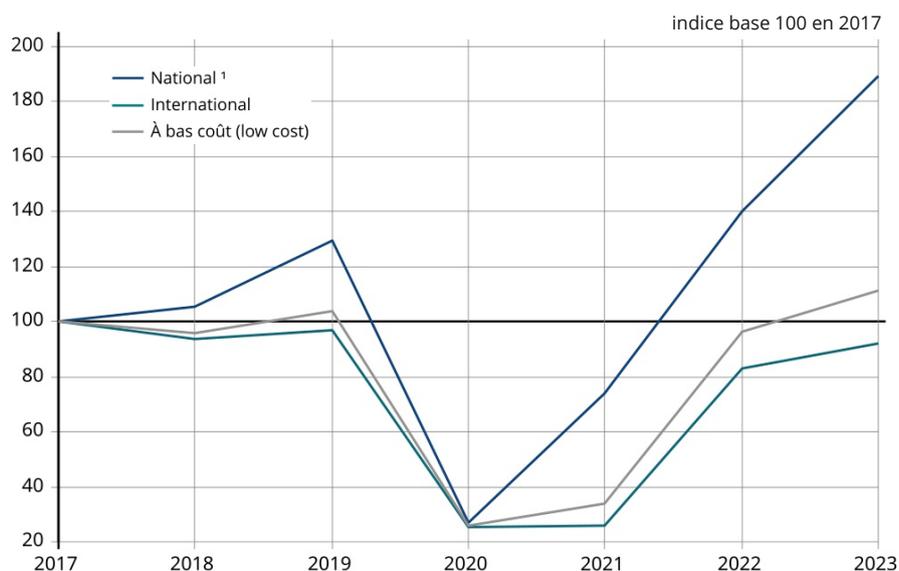


Note : Les entreprises de transport doivent détenir des titres de transport pour exercer (activité réglementée). Un titre valide doit se trouver à bord de chaque véhicule en circulation. Le nombre de titres est contingenté à la capacité financière des entreprises.

Champ : Centre-Val de Loire.

Sources : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 02/01/2024 pour 2023.

► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Centre-Val de Loire

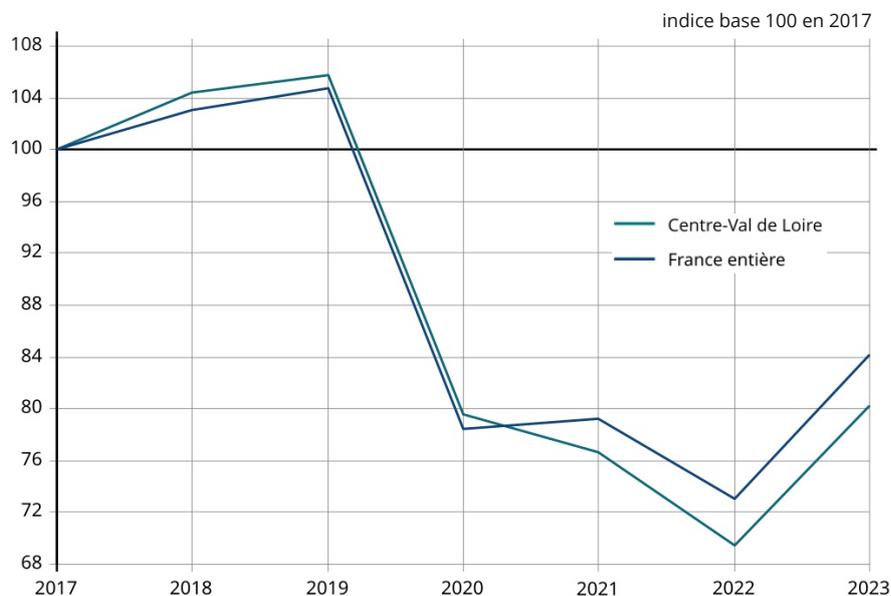


¹ : la fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués.

Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

► 3. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► Pour en savoir plus

- CGDD, Chiffres clés du transport : édition 2024, mars 2024
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire
- Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire
- Union des aéroports français